



BUREAU DE L'ASSEMBLEE

AS/Bur/CB (2015) 07

22 juin 2015

Aux membres de l'Assemblée

**Carnet de bord
de la réunion tenue à Strasbourg
le 22 juin 2015**

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le lundi 22 juin 2015 à Strasbourg, sous la présidence de Mme Anne Brasseur, Présidente de l'Assemblée, en ce qui concerne :

- **Communication de la Présidente** : a pris note de la communication écrite ainsi que du rapport de la réunion de la commission ad hoc du Bureau sur l'arrivée massive de réfugiés en Turquie (Istanbul et Gaziantep, 14-16 juin 2015), à inclure en tant qu'addendum au Rapport d'activité ;
- **Troisième partie de session de 2015 (Strasbourg, 22-26 juin) :**
 - i. *Demande de débat d'actualité (selon l'article 53 du Règlement)* : a décidé de recommander à l'Assemblée de tenir un débat d'actualité sur « La nécessité d'une réponse européenne commune aux défis en matière de migration » le jeudi 25 juin matin et a désigné M. Reha Denemeç (Turquie, CE) comme premier orateur ;
 - ii. *Projet d'ordre du jour* : a mis à jour le projet d'ordre du jour de la partie de session ;
 - iii. *Comité mixte (Strasbourg, 25 juin 2015, de 15 h 30 à 16 h)* : a pris note du projet d'ordre du jour ;
 - iv. *Election de juges à la Cour européenne des droits de l'homme au titre de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Lettonie, du Luxembourg et de Monaco* : a pris note du rapport établi par la commission sur l'élection des juges suite aux entretiens avec les candidat(e)s pour les postes de juges à la Cour au titre de ces pays, y compris de la décision de rejeter la liste au titre de l'Azerbaïdjan, sous réserve de ratification par l'Assemblée dans le Rapport d'activité ;
- **Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (24 avril – 22 juin 2015)** (Rapporteuse: Mme Adele Gambaro, Italie, ADLE) : a approuvé le Rapport d'activité ;
- **Renvois et transmissions en commissions** : a examiné et approuvé les renvois tels que présentés en annexe 1, sous réserve de ratification par l'Assemblée dans l'addendum du Rapport d'activité ; a pris note de la lettre du Président de la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable concernant la décision de fusionner les propositions de résolutions sur « La Charte sociale européenne 'Processus de Turin' » et « Définir des indicateurs sociaux et publier un rapport annuel sur les droits sociaux » ;
- **Observation d'élections** :
 - i. *Turquie : élections législatives (7 juin 2015)* : a approuvé le rapport de la commission ad hoc ;
 - ii. *Bélarus : élection présidentielle (11 octobre 2015, à confirmer)* : sous réserve de la réception d'une invitation, a décidé d'observer cette élection ; a constitué à cet effet une commission ad hoc composée de 11 membres (SOC: 3 ; PPE/DC : 3 ; ADLE: 2 ; CE: 2 ; GUE: 1 - selon le système d'Hondt) ainsi que du rapporteur de la commission des questions politiques et de la démocratie sur « La situation au Bélarus » ; et a autorisé une mission pré-électorale ;

- iii. *Azerbaïdjan: élections législatives (1^{er} novembre 2015)*: a décidé d'observer ces élections ; a constitué à cet effet une commission ad hoc composée de 30 membres (SOC: 11 ; PPE/DC : 10 ; ADLE: 4 ; CE: 3 ; GUE: 2 - selon le système d'Hondt) et des co-rapporteurs de la commission de suivi ; et a autorisé une mission pré-électorale ;
 - iv. *Kirghizstan : élections législatives (8 novembre 2015, à confirmer)* : sous réserve de la réception d'une invitation, a décidé d'observer ces élections ; a constitué à cet effet une commission ad hoc composée de 20 membres (SOC: 7 ; PPE/DC : 7 ; ADLE: 3 ; CE: 2 ; GUE: 1 - selon le système d'Hondt) et du (de la) rapporteur(e) de la commission des questions politiques et de la démocratie sur « Evaluation du partenariat pour la démocratie concernant le Parlement de la République kirghize » ; et a autorisé une mission pré-électorale ;
 - v. *Calendrier des élections pour 2015* : a pris note du calendrier des élections pour 2015 tel que présenté dans le mémorandum préparé par le Secrétaire Général de l'Assemblée ;
 - **Communication du Secrétaire Général et de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe** : a pris note de la communication et a reporté la communication orale de la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe à sa réunion du vendredi 26 juin 2015 ;
 - **Questions diverses** :
 - i. *L'attribution des sièges à l'Assemblée parlementaire au titre de la Turquie* : a pris note des changements au Statut du Conseil de l'Europe concernant l'attribution des sièges à l'Assemblée parlementaire au titre de la Turquie ;
 - ii. *Invitation à tenir une réunion du Bureau à Londres* : sur invitation de M. Robert Walter (Royaume-Uni, CE), a décidé de tenir une réunion à Londres le 14 décembre 2015 ;
 - **Rapporteurs Généraux** : a approuvé les mandats révisés du Rapporteur Général sur les pouvoirs locaux et régionaux et de la Rapporteuse générale sur les enfants, sous réserve de ratification par l'Assemblée (annexe 2) ;
 - **Composition de la Commission de suivi et de la Commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme** :
 - i. *Composition de la commission de suivi* : sur la base d'une proposition du Groupe GUE, a désigné Mme Athanasia Anagnostopoulou (Grèce) en remplacement de M. Matjaž Hanžek (Slovénie) ;
 - ii. *Composition de la commission sur l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme* : sur la base d'une proposition du Groupe GUE, a désigné M. Matjaž Hanžek (Slovénie) comme suppléant en remplacement de M. Ögmundur Jónasson (Islande) ;
 - **Date et lieu de la prochaine réunion** :
- Vendredi 26 juin 2015, Strasbourg à 8 h 30.

Copie aux :

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
Directeur Général, Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Directeur du bureau du Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

Annexe 1

Renvois et transmissions en commissions

A. Renvois en commissions

Doc. [13775](#), proposition de résolution, Nouvelles méthodes de pression politique sur les journalistes indépendants : renvoi à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport* ;

Doc. [13776](#), proposition de résolution, Situation au Liban et risques pour la stabilité de la région et la sécurité de l'Europe : transmission à la commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport* ;

Doc. [13777](#), proposition de résolution, L'hypersexualisation des enfants : renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport* ;

Doc. [13778](#), proposition de résolution, Prévenir la radicalisation d'enfants en s'attaquant à ses causes profondes : renvoi à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour rapport* et à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias et à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour avis* ;

Doc. [13779](#), proposition de recommandation, La situation des Turcs meskhètes déportés: renvoi à la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi) *pour en tenir compte dans la préparation du rapport sur le «Respect des obligations et engagements de la Géorgie»* ;

Doc. [13780](#), proposition de résolution, Attaques contre les journalistes et la liberté des médias en Europe : renvoi à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport* ;

Doc. [13781](#), proposition de résolution, Garantir l'accès des détenus à un avocat: renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*.

B. Modification d'un renvoi

Doc. [13573](#), proposition de résolution, Le sort des détenus gravement malades dans les prisons turques : renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport* et à la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour avis*.

Annexe 2

Mandats révisés des rapporteurs généraux

A. Rapporteuse générale sur les enfants

Rapporteur(e) général(e) sur les enfants de l'Assemblée parlementaire (de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable)

Dénomination : Rapporteur(e) général(e) sur les enfants

Durée du mandat : un an renouvelable, limité à deux ans au maximum

Objet : Le/la rapporteur(e) général(e) sur les enfants a pour vocation d'intervenir dans le domaine des droits de l'enfant, notamment sur les questions de la protection, le développement et la participation des enfants dans différents contextes (établissements scolaires, famille, loisirs, autres). Il ou elle devra régulièrement rendre compte à la commission des informations recueillies et des actions entreprises.

Missions :

Le/la rapporteur(e) général(e) a pour mission :

- de suivre les activités et d'entretenir des relations de travail avec la Division des droits des enfants du Conseil de l'Europe, et de représenter la commission et l'Assemblée parlementaire **aux réunions des groupes d'experts et groupes consultatifs coordonnés par celle-ci, notamment ceux liés à la Stratégie sur les droits de l'enfant du Conseil de l'Europe ;**
- de suivre les activités et de représenter la commission et l'Assemblée au sein du Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (« Convention de Lanzarote ») ;
- de suivre les activités relatives aux droits de l'enfant menées par d'autres organes du Conseil de l'Europe, notamment le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et le Commissaire aux droits de l'Homme ;
- de suivre les activités et d'entretenir des relations de travail avec les organes et agences des Nations Unies (UNICEF, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants), avec la Commission européenne et le Parlement européen, avec l'Union interparlementaire (UIP), ainsi qu'avec des organisations non-gouvernementales internationales travaillant dans ce domaine (Save the Children, ECPAT et autres) ;
- d'assurer le suivi des textes pertinents adoptés par l'Assemblée, en particulier **la Résolution 1995 (2014) et la Recommandation 2044 (2014) sur Eradiquer la pauvreté des enfants en Europe, la Résolution 2010 (2014) sur Une justice pénale des mineurs adaptée aux enfants: de la rhétorique à la réalité, la Recommandation 2045 (2014) sur Combattre la violence sexuelle à l'égard des enfants: vers une conclusion positive de la Campagne UN sur CINQ, ainsi que la Résolution 2049 (2015) et la Recommandation 2068 (2015) sur Services sociaux en Europe: législation et pratiques de retrait d'enfants de leurs familles dans les Etats membres du Conseil de l'Europe**, et continuer à promouvoir les décisions de l'Assemblée figurant dans ces textes.

B. Rapporteur général sur les pouvoirs locaux et régionaux

Rapporteur(e) général(e) de l'Assemblée parlementaire sur les pouvoirs locaux et régionaux (de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable)

Dénomination : Rapporteur(e) général(e) sur les pouvoirs locaux et régionaux

Durée du mandat : un an renouvelable, limité à deux ans au maximum

Objet : Le/la rapporteur(e) général(e) sur les pouvoirs locaux et régionaux a pour vocation d'intervenir dans le domaine de la démocratie locale et régionale, notamment sur les questions de bonne gouvernance aux niveaux local et régional, la participation citoyenne, les finances locales et régionales et les droits humains

au niveau local. Il ou elle devra régulièrement rendre compte à la commission des informations recueillies et des actions entreprises.

Compétences :

Le/la rapporteur(e) général(e) a pour mission :

- de suivre systématiquement les activités et d'entretenir des relations de travail avec le Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG), le Groupe de rapporteurs sur la démocratie (GR-DEM) et le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux ;
- de suivre les activités de la Commission européenne et du Parlement européen et, s'il y a lieu, de suivre et les activités des associations européennes et nationales des pouvoirs locaux et régionaux et d'entretenir des relations de travail avec elles ;
- de représenter la commission au nom de l'Assemblée lors des réunions des organes susmentionnés s'il y a lieu.